

Ad acta

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Modèle année	Bordereau-type N°
Châssis de camion	A U S T I N	K 40 L - Diesel (anc. désignation 2...)	1962	3 ' 8 6 8

Caractéristiques "L" derrière type s. plaquette constructeur. - "K 40" ou "2.." dev. No châssis. - "34" dev. No moteur. - Sans susp. auxiliaire cacutch. - Dir. avancé Carburant Diesel Nombre de cylindres 4

Constructeur du châssis The AUSTIN Motor Co. Ltd., Birmingham (GB) - Importateur Emil Frey AG, Zurich

N° du châssis frappé à gauche, latéral sur longeron, plaquette rivée + sur plaquette constructeur

N° du moteur frappé à droite, à l'arrière sur bloc + sur plaquette du constructeur

Type du moteur 34 - 3,4 litres - en ligne, vertical, avec injection directe

Position du mot. avant Frein-moteur sur demande

Cylindrée 3'402 cm³ Frein de remorque

Temps 4 Transmission mécanique Treuil/Cabest.

Refroidissement eau Nombre vit. avant 4 Crochet rem.

Entraînement arrière Vitesse en 1^{re} Voie avant 1'570

Nombre d'axes 2 Vitesse en prise dir. Voie arrière 1'610

Nombre de pneus 6 Bloquage différentiel Diam. de braq. *)

Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les roues. - s. den.: assisté à dépression

Frein à main mécanique, à expansion interne, triangle sur les roues arrière

Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.		Dimensions int. en mm
A vide cab.			*)	Dimension	6,00-16	6,00-16		Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	650	650		Largeur
Total			3'500		8 Ply	8 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.	1'780	2'900	3'500			jumelés		Haut. ridelles

Poids max. garanti pr. train routier Nombre de portes 2 (cabine) Porte à faux arr.

Direction: position à gauche ou à droite-avancée Marque du moteur B.M.C.-AUSTIN C.V. frein

Alésage 95 Course 120 C.V. impôts 17,32

Forme de la carrosserie cabine avancée, fermée

Nombre de places: total 2 (avant milieu arr.) Places debout

Siège arrière Side-car

++)

Phares: marque	2/ LUCAS	Indic. de direction	/ clignoteurs avec lampe témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV =	latéralement séparés
Feux de position	2/ séparés	AR =	
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières		Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs		Rétroviseur	2/ extérieur cabine
Feu stop		Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts (2 x 6V)		
Mesure du bruit	85 bB à 2'600 t/min		

Observations et exceptions

*) <u>Modèles:</u>	<u>empattement</u>	<u>Ø braquage</u>	<u>poide à vide</u>
	2'900 mm	13,00 m	1'805 kg
	3'270 mm	13,50 m	1'855 kg

**) Foids total/charge utile: Tenir compte de la capacité de charge des pneus.

+) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
Feux de cararit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Safenwil, 10. et 11.5.62.

La Commission d'expertise-type